CC Alpes d'Azur : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 10 191 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC Alpes d'Azur affichait un encours de dette de 2 M€, soit 195 € par habitant, une épargne brute égale à 23,7 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 0,9 ans.

Dette par habitant
195 €
2 M€ au total

Capacité de désendettement
0,9 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
23,7 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
684 € / hab.
7 M€ au total

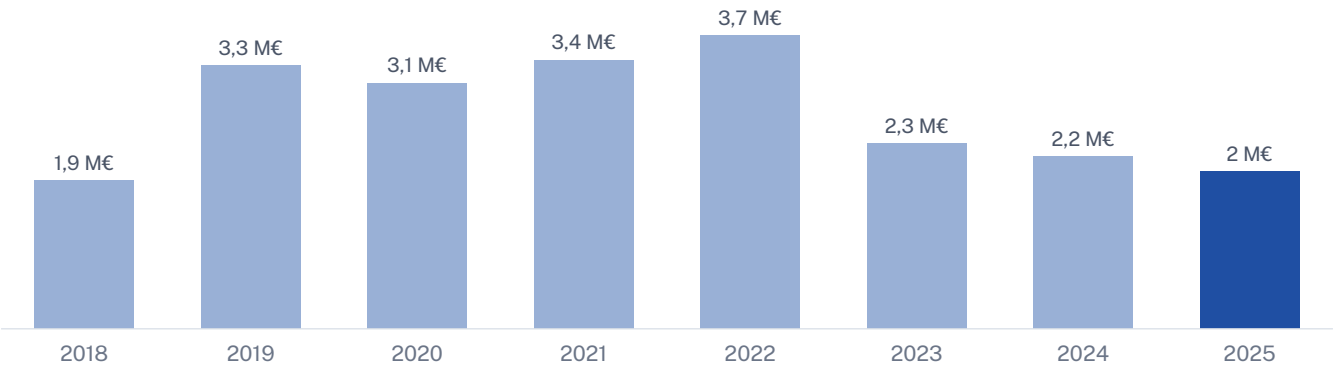
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	684 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	56,7 %	388 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	23,7 %	212 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	195 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	76 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	234 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 1,9 M€ en 2018 à 2 M€ en 2025 (+5,8 %). Valeur la plus haute : 3,7 M€ en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	1,9 M€	13,7 %	1,9 ans	1 M€
2019	3,3 M€	9 %	5,8 ans	3 M€
2020	3,1 M€	3,6 %	14,3 ans	1,9 M€
2021	3,4 M€	3,6 %	13 ans	2,1 M€
2022	3,7 M€	2,3 %	22,2 ans	1,6 M€
2023	2,3 M€	8,6 %	3,5 ans	965 k€
2024	2,2 M€	15 %	1,6 ans	923 k€
2025	2 M€	23,7 %	0,9 ans	774 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Alpes d'Azur
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1 M€ pour 30 projets
Part du coût des projets payée par l'État	35,2 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	453 k€ pour 3 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Travaux dans les ecoles et les batiments intercommunaux 2024	78 321 €
2024	DETR	Acquisition de materiel de restauration scolaire et d'equipements pour les ecoles et les creches	26 358 €
2025	DSIL	Securisation du mur de soutenement de l'ecole d'ascros	24 544 €
2024	DETR	Acquistion de mobilier pour les ecoles de la communaute de communes alpes d'azur	21 376 €
2025	DETR	Remplacement de la chaudiere de l'ecole de touet-sur-var	18 991 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.